

# COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

## ASSOCIATION ARACT CORSE

Pôle ESSO CECCALDI  
20090 AJACCIO

APE : 7022Z  
Siret : 47780808300034

**Validé en AG le 30/06/2020**  
**A été votée l'affectation du résultat**  
**2019 en « report à nouveau ».**



Société Civile d'Experts-comptables  
Inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région de Marseille  
Siret : 451 440 374 000 10 APE 741 C  
Immeuble « Ivoire » - Route de Mezzavia - 20 090 AJACCIO

Tél. 04 95 20 20 11

Fax. 04 95 20 96 35

Courriel : [audit.conseil@bureauanaxa.com](mailto:audit.conseil@bureauanaxa.com)

Web. [www.bureauanaxa.com](http://www.bureauanaxa.com)

 **Sommaire**

ATTESTATION	1
Comptes annuels 2019	2



## ATTESTATION

### MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société ASS ARACT CORSE relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 0 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	285 920
Chiffre d'affaires	32 579
<b>Résultat net comptable (Bénéfice)</b>	<b>7 084</b>

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à AJACCIO

Le 24/04/2020

Jean-Michel MINICONI  
Expert-comptable

Signé électroniquement le 30/04/2020 par  
Jean Michel Miniconi

Stéphanie ROSSI  
Expert-comptable

Signé électroniquement le 30/04/2020 par  
Stephanie Rossi



Comptes annuels 2019

# COMPTES ANNUELS ANNÉE 2019

Dénomination **ARACT**

Région **CORSE**

Adresse de l'Aract **Pole ESSO CECCALDI  
20090 AJACCIO**

Dossier suivi par **Frédéric MORTINI - Valérie ANTONINI**

Fait le 19/03/2020

	Date	Signatures
La Directrice ou le Directeur		 <b>Frédéric MORTINI</b> Directeur Régional
L'Expert-Comptable <sup>(1)</sup>	23/04/2020	 <b>Michel</b>
<b>SCEC M. BACCI - J.M. MINICONTI - S. ROSSI</b> <b>Bureau Anaxa</b> Siret : 451 440 374 00028 - APE 741 C Immeuble Ivoire - Route de Mezzavia 20090 AJACCIO Tel : 04 95 20 14 14 - Fax : 04 95 20 96 35		
Le Commissaire aux Comptes		 <b>COMMISSAIRE AUX COMPTES</b> 20000 Ajaccio - 28 Rue de la République - 04 95 20 14 14 007 901 RCS AJACCIO

<sup>(1)</sup> Faire figurer le nom du signataire et le cachet du cabinet

 Comptes annuels 2019

- Page 2/14 -

## Documents de synthèse

## SOMMAIRE

Sommaire	Page 2
Bilan	Page 3
Compte de Résultat	Page 4
Annexe	Page 5
Actif du Bilan	Page 6
Passif du Bilan	Page 8
Compte de Résultat / Charges	Page 10
Compte de Résultat / Produits	Page 13

Comptes Annuels 2019



## Comptes annuels 2019

## BILAN

- Page 3/14 -

ACTIF	31/12/2019			31/12/18	PASSIF (avant répartition)	31/12/2019	31/12/2018
	Brut	Amort. et prov.	Net	Net			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 751</b>	<b>3 751</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	Fonds associatif	47 252	52 252
Frais d'établissement			0	0	Réserve statutaire de trésorerie	34 220	34 220
Concessions, licences, logiciels, droits similaires	3 751	3 751	0	0	Réserves pour projet associatif		
Autres immobilisations incorporelles			0	0	Autres réserves	20 772	20 772
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>26 614</b>	<b>26 577</b>	<b>37</b>	<b>964</b>	Report à nouveau	38 644	33 363
Terrains			0	0	Résultat net comptable exercice (excédent ou déficit)	7 084	5 281
Construction			0	0	Subventions d'investissement		
Installations techniques, matériel et outillage			0	0	Provisions réglementées		
Autres immobilisations corporelles	26 614	26 577	37	964	<b>TOTAL I</b>	<b>147 973</b>	<b>145 888</b>
<b>Immobilisations financières (1)</b>	<b>1 988</b>	<b>0</b>	<b>1 988</b>	<b>1 988</b>	<b>PROVISIONS</b>		
Participations			0	0	Provisions pour risques		
Prêts			0	0	Provisions pour charges	20 592	15 620
Autres	1 988		1 988	1 988	<b>TOTAL II</b>	<b>20 592</b>	<b>15 620</b>
<b>TOTAL I</b>	<b>32 353</b>	<b>30 328</b>	<b>2 025</b>	<b>2 952</b>	<b>FONDS DÉDIÉS</b>		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					Sur subvention de fonctionnement	8 300	5 500
<b>Stocks et en-cours</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>8 300</b>	<b>5 500</b>
En-cours de production de services			0	0	<b>DETTES (1)</b>		
Marchandises			0	0	Emprunts, dettes auprès établissements créanciers	2 439	4 479
<b>Avances et acomptes sur commandes</b>			<b>0</b>		Avances, acomptes reçus/commandes en cours		
<b>Créances (2)</b>	<b>109 419</b>	<b>0</b>	<b>109 419</b>	<b>148 264</b>	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 683	9 680
Clients et comptes rattachés	3 179		3 179	9 875	Dettes fiscales et sociales	42 702	41 868
Autres	106 240		106 240	138 389	Autres dettes	1 556	530
<b>Valeurs mobilières de placement</b>			<b>0</b>		Produits constatés d'avance	48 675	146 229
<b>Disponibilités</b>	<b>173 040</b>		<b>173 040</b>	<b>217 642</b>	<b>TOTAL IV</b>	<b>109 055</b>	<b>202 787</b>
<b>Charges constatées d'avance (2)</b>	<b>1 436</b>		<b>1 436</b>	<b>937</b>			
<b>TOTAL II</b>	<b>283 895</b>	<b>0</b>	<b>283 895</b>	<b>366 843</b>			
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>					<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>285 920</b>	<b>369 795</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)			0	0	(1) dont à moins d'un an	108 703	200 350
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>316 248</b>	<b>30 328</b>	<b>285 920</b>	<b>369 795</b>	dont à plus d'un an	352	2 437
(1) dont à moins d'un an					(2) dont concours bancaires et soldes créditeurs de banques		
(2) dont à plus d'un an							

Comptes Annuels 2019



## Comptes annuels 2019

## COMPTE DE RESULTAT

- Page 3/14 -

CHARGES		2019	2018	PRODUITS		2019	2018
		(12 mois)	(12 mois)			(12 mois)	(12 mois)
<b>Charges d'exploitation</b>				<b>Produits d'exploitation</b>			
Achats de marchandises				Ventes de marchandises			
Variation de stocks de marchandises				Prestations de services		32 579	22 845
Achats d'études et prestations de services				Produits des activités annexes			
Autres achats		5 832	3 783	Subventions d'exploitation		311 716	309 708
Autres charges externes		95 393	88 492	Autres produits		19	3
Impôts, taxes et versements assimilés		1 957	5 466	Quote-part subvention d'investissement virée au résultat			
Salaires et traitements		159 755	154 500	Reprises provisions et amortissements d'exploitation		1 535	8 287
Charges sociales		67 191	71 747	Transferts de charges d'exploitation		1 225	69
Autres charges		1 644		<b>TOTAL I</b>		<b>347 075</b>	<b>340 913</b>
Dotations amortissements d'exploitation		927	1 549	<b>Produits financiers</b>			
Dotations provisions d'exploitation		4 972	4 490	Autres intérêts et produits assimilés		561	289
<b>TOTAL I</b>		<b>337 672</b>	<b>330 028</b>	Produits nets sur cessions de V.M.P.			
<b>Charges financières</b>				Reprises provisions et transferts de charges financières			
Intérêts et charges assimilées		80	126	<b>TOTAL II</b>		<b>561</b>	<b>289</b>
Charges nettes sur cessions de V.M.P.				<b>Produits exceptionnels</b>			
Dotations aux amortissements et provisions financières				Sur opérations de gestion			
<b>TOTAL II</b>		<b>80</b>	<b>126</b>	Sur opérations en capital			
<b>Charges exceptionnelles</b>				Reprises provisions et transferts charges exceptionnelles			
Sur opération de gestion			5 768	<b>TOTAL III</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Sur opération en capital				<b>Produits exceptionnels</b>			
Dotations amortissements et provisions exceptionnelles				Reprises provisions et transferts charges exceptionnelles			
<b>TOTAL III</b>		<b>0</b>	<b>5 768</b>	<b>TOTAL III</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL IV</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)</b>		<b>347 636</b>	<b>341 202</b>
Impôts sur les bénéfices et assimilés				Report/ressources non utilisées exercices antérieurs (cpté 789)			
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV)</b>		<b>337 752</b>	<b>335 921</b>	Solde débiteur : DÉFICIT		0	0
Engagements à réaliser sur ressources affectées (c)		2 800		<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>347 636</b>	<b>341 202</b>
Solde créditeur : EXCÉDENT		7 084	5 281	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>347 636</b>	<b>341 202</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>347 636</b>	<b>341 202</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>347 636</b>	<b>341 202</b>

Comptes Annuels 2019



## ANNEXE

### √ Faits caractéristiques

L'association ARACT Corse développe conjointement une activité lucrative et une activité non lucrative. Du fait de la séparation de ses activités, notamment grâce à la mise en place d'une comptabilité analytique, et du fait d'une activité non lucrative significativement prépondérante à son activité lucrative, l'association a la possibilité de bénéficier d'une sectorisation de ses activités comme cela est prévu par l'instruction fiscale du 18/12/2006. L'association est alors assujettie aux impôts commerciaux concernant sa seule activité lucrative. Néanmoins l'association bénéficie au titre de l'exercice 2019 d'une franchise d'impôts commerciaux, ses recettes issues de ses activités lucratives étant inférieures au seuil de 63 059 Euros.

### √ Principes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2016-07). Il est également fait application des dispositions particulières résultant du règlement n°99-01 du Comité de la Réglementation Comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les conventions générales comptables sont appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### √ Changement de méthode

Par rapport à l'exercice précédent, les changements de méthode suivants sont intervenus :



## Comptes annuels 2019

- Page 6/14 -

## ACTIF DU BILAN

Les immobilisations sont enregistrées au coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée normale d'utilisation des biens selon le mode

## √ Immobilisations incorporelles

## Valeurs brutes

	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Frais d'établissement				0
Brevets, licences, logiciels, ...	3 751			3 751
Autres				0
<b>TOTAL</b>	<b>3 751</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 751</b>

## Amortissements

	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Frais d'établissement				0
Brevets, licences, logiciels, ...	3 751			3 751
Autres				0
<b>TOTAL</b>	<b>3 751</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 751</b>

## √ Immobilisations corporelles

## Valeurs brutes

	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Terrains et constructions				0
Instal. générales, agencements, aménag. divers				0
Matériel de transport				0
Matériel de bureau et informatique	15 386			15 386
Mobilier	11 228			11 228
<b>TOTAL</b>	<b>26 614</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>26 614</b>

## Amortissements

	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Terrains et constructions				0
Instal. générales, agencements, aménag. divers				0
Matériel de transport				0
Matériel de bureau et informatique	14 422	927		15 349
Mobilier	11 228			11 228
<b>TOTAL</b>	<b>25 650</b>	<b>927</b>	<b>0</b>	<b>26 577</b>

Comptes Annuels 2019



## Comptes annuels 2019

- Page 7/14 -

## √ Immobilisations financières

	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Depot et cautionnement	1 988			1 988
				0
				0
				0
<b>TOTAL</b>	<b>1 988</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 988</b>

## √ Créances

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale et font l'objet d'une provision chaque

	Montant brut	Liquidité de l'actif		provisions
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	
<b>Détail créances Clients et comptes rattachés</b>				
EDF CORSE 2019	1 000	1 000		
LABO MIX 2019	2 179	2 179		
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
<b>sous-total</b>	<b>3 179</b>	<b>3 179</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Détail des autres créances :</b>				
Convention ANACT CPER	11 970	11 970		
Convention DIRECCTE CPER	18 000	18 000		
Convention ADEC - CTC	60 000	60 000		
Convention PRAMCA	2 880	2 880		
Convention ANACT transformateur	4 000	4 000		
Convention DIRECCTE BOP111/PRST3/TPE	9 186	9 186		
	0			
	0			
	0			
Fournisseur Débiteur CORSE MATIN	204	204		
<b>sous-total</b>	<b>106 240</b>	<b>106 240</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>109 419</b>	<b>109 419</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## √ Valeurs Mobilières de Placement

Au 31 décembre, le détail des valeurs mobilières de placement est le suivant :

	Solde au 31/12/19
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

Comptes Annuels 2019



## Comptes annuels 2019

- Page 8/14 -

## PASSIF DU BILAN

## √ Fonds Propres

Les mouvements sur les fonds propres sont les suivants :

	Solde au 31/12/2018	Affectation du résultat 2018	Mvts 2019	Solde au 31/12/2019
Fonds associatif	52 252		-5 000	47 252
Réserves statutaires de trésorerie	34 220			34 220
Réserves pour projet associatif				0
Autres réserves	20 772			20 772
Report à nouveau	33 363	5 281		38 644
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	5 281	-5 281	7 084	7 084
Subvention d'investissement nette				0
<b>TOTAL</b>	<b>145 888</b>	<b>0</b>	<b>2 084</b>	<b>147 973</b>

## √ Provisions pour risques et charges

	Ouverture	Dotation	Reprise	Clôture
Provisions pour risques :				
				0
				0
				0
				0
				0
<i>Sous-total</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Provisions pour charges :				
Indemnités de fin de carrière	15 620	4 972		20 592
				0
				0
<i>Sous-total</i>	<i>15 620</i>	<i>4 972</i>	<i>0</i>	<i>20 592</i>
<b>TOTAL</b>	<b>15 620</b>	<b>4 972</b>	<b>0</b>	<b>20 592</b>

Ces provisions ont pour objet :







## Comptes annuels 2019

- Page 11/14 -

√ **Autres charges externes**

		2019	2018
611	Sous-traitance générale		
612	Redevance de crédit bail		
613	Location	26 883	25 929
	<i>dont : location immobilière</i>	21 600	21 956
	<i>dont : location de véhicules</i>	2 496	1 185
	<i>dont : location mobilière</i>	2 787	2 787
614	Charges locatives		-73
615	Entretien réparation	7 302	8 978
	<i>dont : sur biens immobiliers</i>	2 664	2 545
	<i>dont : sur biens mobiliers</i>	103	2 480
	<i>dont : maintenance</i>	4 535	3 952
616	Primes d'assurances	923	1 995
617	Etudes et recherches		
618	Divers	15 842	5 353
	<i>dont : organisation de formations, colloques, séminaire</i>	14 962	4 451
621	Personnel extérieur		
622	Rémunérations intermédiaires et honoraires	14 022	13 539
	<i>dont : comptabilité (expert-comptable, ...)</i>	9 072	8 265
	<i>dont : commissaire aux comptes</i>	3 300	5 224
	<i>dont : autres honoraires</i>	1 650	50
623	Publicité, publication, relations publiques	11 841	4 378
	<i>dont : manifestations (colloques, séminaires, formations...)</i>		
	<i>dont : catalogues et imprimés</i>	530	204
	<i>dont : publications</i>		
	<i>dont : site Internet et CRM</i>	2 783	4 174
624	Transport de biens		
625	Déplacements, missions et réceptions	15 686	25 034
	<i>dont : déplacements et missions</i>	14 683	25 034
	<i>dont : réceptions</i>	813	
626	Frais postaux et frais télécommunication	2 801	3 174
627	Services bancaires et assimilés	95	185
628	Divers		
	<b>TOTAL</b>	<b>95 393</b>	<b>88 492</b>

Comptes Annuels 2019



## Comptes annuels 2019

- Page 12/14 -

✓ Salaires et traitements, et calcul du nombre d'intervenants en Equivalent Temps Plein

	Salaires et traitements		Contrats de travail				Temps de présence 2019 (B)	Intervenants ETP en 2019	
	2019	2018	Date embauche	Date sortie	Type de contrat (CDI, CDD, ...)	% temps de travail contractuel (A)		Part activité valorisable (C)	E.T.P (A) x (B) x (C)
Délégué Régional			24/08/2015		CDI	100%	1,00	80%	0,80
Assistante 1			17/01/2005		CDI	100%	1,00	20%	0,20
Assistante 2									
Assistante 3									
Assistante 4									
Chargé d'information									
Chargé de mission 1			01/04/2012		CDI	100%	1,00	100%	1,00
Chargé de mission 2			07/11//2018		CDI	100%	1,00	100%	1,00
Chargé de mission 3									
Chargé de mission 4									
Chargé de mission 5									
Chargé de mission 6									
Chargé de mission 7									
Chargé de mission 8									
Chargé de mission 9									
Chargé de mission 10									
Chargé de mission 11									
Chargé de mission 12									
Chargé de mission 13									
Chargé de mission 14									
Chargé de mission 15									
Autre									
<b>TOTAL Salaires</b>	<b>158 102</b>	<b>154 289</b>						<b>total intervenants en ETP</b>	<b>3,00</b>
Variation provision C. Payés	1 653	212							
<b>TOTAL</b>	<b>159 755</b>	<b>154 500</b>							

(A) 100% pour un salarié titulaire d'un contrat à temps complet, 50% pour un salarié embauché à mi-temps, ...

(B) exprimé en année (ex : 1 pour un salarié à temps plein sur l'année entière ; 0,5 pour une embauche en milieu d'année). Calcul automatique à partir des

(C) A remplir uniquement pour : Délégué Régional, Chargés de Mission, Chargé d'Information. il s'agit du pourcentage du temps consacré au métier d'intervenant (100 % pour un salarié à temps plein, 50% pour un salarié embauché à mi-temps, ...)





## Comptes annuels 2019

- Page 14/14 -

## √ Subventions d'exploitation

détail des subventions par convention avec l'objet précis

	2019	2018	Ecart 2019/2018
Anact/convention annuelle	59 850	67 110	-7 260
Anact/animation du FACT			0
Anact/			0
Anact/			0
			0
			0
<i>sous-total ANACT</i>	<i>59 850</i>	<i>67 110</i>	<i>-7 260</i>
DIRECCTE/CPER/BOP 103	90 000	90 000	0
			0
			0
			0
DIRECCTE/hors CPER/BOPxxx/			0
Promotion Plan Régional de Santé au travail BOP 111 PRST3	3 000	9 460	-6 460
DIRECCTE BOP 111 TPE appui au dialogue dans les TPE	14 096	10 524	3 572
			0
			0
<i>sous-total DIRECCTE</i>	<i>107 096</i>	<i>109 984</i>	<i>-2 888</i>
Conseil Régional/CPER/			0
Collectivité Territoriale de Corse / soutien	60 000	60 000	0
			0
Conseil Régional/hors CPER/			0
			0
<i>sous-total Conseil Régional</i>	<i>60 000</i>	<i>60 000</i>	<i>0</i>
Anact/2018EDOM66D / prévenir les RPS et améliorer la QVT	7 920	6 480	1 440
Anact transformateur	4 000		4 000
ARS fonds FIR/QVT qualité des soins interfacée et service rendu	63 250	31 875	31 375
partenariat réseau 4 (intitulé à préciser)		23 659	-23 659
<i>sous-total partenariats du réseau Anact-Aract</i>	<i>75 170</i>	<i>62 014</i>	<i>13 156</i>
Agefiph/			0
Autres (à détailler ci dessous) :			0
PRAMCA / MCE dans l'emploi en TPE: approche par le dialogue	9 600	10 600	-1 000
			0
			0
			0
			0
			0
			0
			0
			0
<i>sous-total autres financeurs (dont partenariats)</i>	<i>84 770</i>	<i>72 614</i>	<i>12 156</i>
<b>TOTAL CREDITS NATIONAUX ET REGIONAUX</b>	<b>311 716</b>	<b>309 708</b>	<b>2 008</b>
FSE/DIRECCTE/			0
			0
			0
			0
			0
<b>TOTAL CREDITS EUROPEENS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>311 716</b>	<b>309 708</b>	<b>2 008</b>

Comptes Annuels 2019

**ASSOCIATION ARACT CORSE**

Station Ceccaldi, Aspretto

**20090 AJACCIO**

477 808 083

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 31/12/2019*

\*\*\*\*\*

Mesdames, Messieurs,

## **I. - Opinion sur les comptes annuels**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ARACT relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par l'Assemblée Générale le 02/06/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.



---

**Fondement de l'opinion :**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**II. – Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 ET R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre Association, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.



---

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **III. - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Bureau et dans les documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

### **IV. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient au Bureau d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Bureau d'évaluer la capacité de l'Association ARACT à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à

---

d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

---

continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

## **V. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à AJACCIO  
Le 04 Juin 2020

**André ABBO**  
Commissaire aux Comptes





## Comptes annuels 2019

## BILAN

- Page 3/14 -

ACTIF	31/12/2019			31/12/18 Net	PASSIF (avant répartition)	31/12/2019	31/12/2018
	Brut	Amort. et prov.	Net				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>FONDS PROPRES</b>		
Immobilisations incorporelles	3 751	3 751	0	0	Fonds associatif	47 252	52 252
Frais d'établissement			0	0	Réserve statutaire de trésorerie	34 220	34 220
Concessions, licences, logiciels, droits simila	3 751	3 751	0	0	Réserves pour projet associatif		
Autres immobilisations incorporelles			0	0	Autres réserves	20 772	20 772
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>26 614</b>	<b>26 577</b>	<b>37</b>	<b>964</b>	Report à nouveau	38 644	33 363
Terrains			0	0	Résultat net comptable exercice (excédent ou	7 084	5 281
Construction			0	0	Subventions d'investissement		
Installations techniques, matériel et outillage			0	0	Provisions réglementées		
Autres immobilisations corporelles	26 614	26 577	37	964	<b>TOTAL I</b>	<b>147 973</b>	<b>145 888</b>
<b>Immobilisations financières (1)</b>	<b>1 988</b>	<b>0</b>	<b>1 988</b>	<b>1 988</b>	<b>PROVISIONS</b>		
Participations			0	0	Provisions pour risques		
Prêts			0	0	Provisions pour charges	20 592	15 620
Autres	1 988		1 988	1 988	<b>TOTAL II</b>	<b>20 592</b>	<b>15 620</b>
<b>TOTAL I</b>	<b>32 353</b>	<b>30 328</b>	<b>2 025</b>	<b>2 952</b>	<b>FONDS DEDIES</b>		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					Sur subvention de fonctionnement	8 300	5 500
Stocks et en-cours	0	0	0	0	<b>TOTAL III</b>	<b>8 300</b>	<b>5 500</b>
En-cours de production de services			0	0	<b>DETTES (1)</b>		
Marchandises			0	0	Emprunts, dettes auprès établissements cré	2 439	4 479
<b>Avances et acomptes sur commandes</b>			<b>0</b>		Avances, acomptes reçus/commandes en cours		
Créances (2)	109 419	0	109 419	148 264	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 683	9 680
Clients et comptes rattachés	3 179		3 179	9 875	Dettes fiscales et sociales	42 702	41 868
Autres	106 240		106 240	138 389	Autres dettes	1 556	530
<b>Valeurs mobilières de placement</b>			<b>0</b>		Produits constatés d'avance	48 675	146 229
Disponibilités	173 040		173 040	217 642	<b>TOTAL IV</b>	<b>109 055</b>	<b>202 787</b>
Charges constatées d'avance (2)	1 436		1 436	937	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>285 920</b>	<b>369 795</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>283 895</b>	<b>0</b>	<b>283 895</b>	<b>366 843</b>	(1) dont à moins d'un an	108 703	200 350
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>					dont à plus d'un an	352	2 437
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)			0	0	(2) dont concours bancaires et soldes créditeurs de banques		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>316 248</b>	<b>30 328</b>	<b>285 920</b>	<b>369 795</b>			

Comptes Annuels 2019





## Comptes annuels 2019

## COMPTE DE RESULTAT

- Page 3/14 -

CHARGES	2019 (12 mois)	2018 (12 mois)	PRODUITS	2019 (12 mois)	2018 (12 mois)
<b>Charges d'exploitation</b>			<b>Produits d'exploitation</b>		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stocks de marchandises			Prestations de services	32 579	22 845
Achats d'études et prestations de services	5 832	3 783	Produits des activités annexes		
Autres achats			Subventions d'exploitation	311 716	309 708
Autres charges externes	95 393	88 492	Autres produits	19	3
Impôts, taxes et versements assimilés	1 957	5 466	Quote-part subvention d'investissement virée au résultat		
Salaires et traitements	159 755	154 500	Reprises provisions et amortissements d'exploitation	1 535	8 287
Charges sociales	67 191	71 747	Transferts de charges d'exploitation	1 225	69
Autres charges	1 644				
Dotations amortissements d'exploitation	927	1 549			
Dotations provisions d'exploitation	4 972	4 490			
<b>TOTAL I</b>	<b>337 672</b>	<b>330 028</b>	<b>TOTAL I</b>	<b>347 075</b>	<b>340 913</b>
<b>Charges financières</b>			<b>Produits financiers</b>		
Intérêts et charges assimilés	80	126	Autres intérêts et produits assimilés	561	289
Charges nettes sur cessions de V.M.P.			Produits nets sur cessions de V.M.P.		
Dotations aux amortissements et provisions financières			Reprises provisions et transferts de charges financières		
<b>TOTAL II</b>	<b>80</b>	<b>126</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>561</b>	<b>289</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>			<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opération de gestion		5 768	Sur opérations de gestion		
Sur opération en capital			Sur opérations en capital		
Dotations amortissements et provisions exceptionnelles			Reprises provisions et transferts charges exceptionnelles		
<b>TOTAL III</b>	<b>0</b>	<b>5 768</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Impôts sur les bénéfices et assimilés					
<b>TOTAL IV</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV)</b>	<b>337 752</b>	<b>335 921</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)</b>	<b>347 636</b>	<b>341 202</b>
Engagements à réaliser sur ressources affectées	2 800		Report/ressources non utilisées exercices antérieurs (cpté 789)		
<b>Solde créditeur : EXCÉDENT</b>	<b>7 084</b>	<b>5 281</b>	<b>Solde débiteur : DÉFICIT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>347 636</b>	<b>341 202</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>347 636</b>	<b>341 202</b>

Comptes Annuels 2019





## Comptes annuels 2019

- Page 5/14 -

### ANNEXE

#### ✓ Faits caractéristiques

L'association ARACT Corse développe conjointement une activité lucrative et une activité non lucrative. Du fait de la séparation de ses activités, notamment grâce à la mise en place d'une comptabilité analytique, et du fait d'une activité non lucrative significativement prépondérante à

son activité lucrative, l'association a la possibilité de bénéficier d'une sectorisation de ses activités comme cela est prévu par l'instruction fiscale du 18/12/2006. L'association est alors assujettie aux impôts commerciaux concernant sa seule activité lucrative. Néanmoins l'association bénéficie au titre de l'exercice 2019 d'une franchise d'impôts commerciaux, ses recettes issues de ses activités lucratives étant inférieures au seuil de 63 059 Euros.

#### ✓ Principes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2016-07). Il est également fait application des dispositions particulières résultant du règlement n°99-01 du Comité de la Réglementation Comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les conventions générales comptables sont appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### ✓ Changement de méthode

Par rapport à l'exercice précédent, les changements de méthode suivants sont intervenus :

Comptes Annuels 2019



**Comptes annuels 2019**

- Page 6/14 -

**ACTIF DU BILAN***Les immobilisations sont enregistrées au coût d'acquisition.**Les amortissements sont calculés sur la durée normale d'utilisation des biens selon le mode***√ Immobilisations incorporelles****Valeurs brutes**

	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Frais d'établissement				0
Brevets, licences, logiciels, ...	3 751			3 751
Autres				0
<b>TOTAL</b>	<b>3 751</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 751</b>

**Amortissements**

	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Frais d'établissement				0
Brevets, licences, logiciels, ...	3 751			3 751
Autres				0
<b>TOTAL</b>	<b>3 751</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 751</b>

**√ Immobilisations corporelles****Valeurs brutes**

	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Terrains et constructions				0
Instal. générales, agencements, aménag. divers				0
Matériel de transport				0
Matériel de bureau et informatique	15 386			15 386
Mobilier	11 228			11 228
<b>TOTAL</b>	<b>26 614</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>26 614</b>

**Amortissements**

	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Terrains et constructions				0
Instal. générales, agencements, aménag. divers				0
Matériel de transport				0
Matériel de bureau et informatique	14 422	927		15 349
Mobilier	11 228			11 228
<b>TOTAL</b>	<b>25 650</b>	<b>927</b>	<b>0</b>	<b>26 577</b>

Comptes Annuels 2019





√ Immobilisations financières

	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Depot et cautionnement	1 988			1 988
				0
				0
				0
<b>TOTAL</b>	<b>1 988</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 988</b>

√ Créances

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale et font l'objet d'une provision chaque

Détail créances Clients et comptes rattachés	Montant brut	Liquidité de l'actif		provisions
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	
EDF CORSE 2019	1 000	1 000		
LABO MIX 2019	2 179	2 179		
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
<b>sous-total</b>	<b>3 179</b>	<b>3 179</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Détail des autres créances :</b>				
Convention ANACT CPER	11 970	11 970		
Convention DIRECCTE CPER	18 000	18 000		
Convention ADEC - CTC	60 000	60 000		
Convention PRAMCA	2 880	2 880		
Convention ANACT transformateur	4 000	4 000		
Convention DIRECCTE BOP111/PRST3/TPE	9 186	9 186		
	0			
	0			
	0			
Fournisseur Débiteur CORSE MATIN	204	204		
<b>sous-total</b>	<b>106 240</b>	<b>106 240</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>109 419</b>	<b>109 419</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

√ Valeurs Mobilières de Placement

Au 31 décembre, le détail des valeur mobilières de placement est le suivant :

	Solde au 31/12/19
<b>TOTAL</b>	

Comptes Annuels 2019





## Comptes annuels 2019

- Page 8/14 -

## PASSIF DU BILAN

## ✓ Fonds Propres

Les mouvements sur les fonds propres sont les suivants :

	Solde au 31/12/2018	Affectation du résultat 2018	Mvts 2019	Solde au 31/12/2019
Fonds associatif	52 252		-5 000	47 252
Réserves statutaires de trésorerie	34 220			34 220
Réserves pour projet associatif				0
Autres réserves	20 772			20 772
Report à nouveau	33 363	5 281		38 644
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	5 281	-5 281	7 084	7 084
Subvention d'investissement nette				0
<b>TOTAL</b>	<b>145 888</b>	<b>0</b>	<b>2 084</b>	<b>147 973</b>

## ✓ Provisions pour risques et charges

	Ouverture	Dotation	Reprise	Clôture
Provisions pour risques :				0
				0
				0
				0
<i>Sous-total</i>	0	0	0	0
Provisions pour charges :				
Indemnités de fin de carrière	15 620	4 972		20 592
				0
<i>Sous-total</i>	15 620	4 972	0	20 592
<b>TOTAL</b>	<b>15 620</b>	<b>4 972</b>	<b>0</b>	<b>20 592</b>

Ces provisions ont pour objet :

Comptes Annuels 2019









## Comptes annuels 2019

- Page 11/14 -

## √ Autres charges externes

		2019	2018
611	Sous-traitance générale		
612	Redevance de crédit bail		
613	Location	26 883	25 929
	<i>dont : location immobilière</i>	21 600	21 956
	<i>dont : location de véhicules</i>	2 496	1 185
	<i>dont : location mobilière</i>	2 787	2 787
614	Charges locatives		-73
615	Entretien réparation	7 302	8 978
	<i>dont : sur biens immobiliers</i>	2 664	2 545
	<i>dont : sur biens mobiliers</i>	103	2 480
	<i>dont : maintenance</i>	4 535	3 952
616	Primes d'assurances	923	1 995
617	Etudes et recherches		
618	Divers	15 842	5 353
	<i>dont : organisation de formations, colloques, séminaire</i>	14 962	4 451
621	Personnel extérieur		
622	Rémunérations intermédiaires et honoraires	14 022	13 539
	<i>dont : comptabilité (expert-comptable, ...)</i>	9 072	8 265
	<i>dont : commissaire aux comptes</i>	3 300	5 224
	<i>dont : autres honoraires</i>	1 650	50
623	Publicité, publication, relations publiques	11 841	4 378
	<i>dont : manifestations (colloques, séminaires, formations, ...)</i>		
	<i>dont : catalogues et imprimés</i>	530	204
	<i>dont : publications</i>		
	<i>dont : site Internet et CRM</i>	2 783	4 174
624	Transport de biens		
625	Déplacements, missions et réceptions	15 686	25 034
	<i>dont : déplacements et missions</i>	14 683	25 034
	<i>dont : réceptions</i>	813	
626	Frais postaux et frais télécommunication	2 801	3 174
627	Services bancaires et assimilés	95	185
628	Divers		
	<b>TOTAL</b>	<b>95 393</b>	<b>88 492</b>



Comptes Annuels 2019



## Comptes annuels 2019

- Page 12/14 -

## ✓ Salaires et traitements, et calcul du nombre d'intervenants en Equivalent Temps Plein

	Salaires et traitement		Contrats de travail				Temps de présence 2019 (B)	Intervenants ETP en 2019	E.T.P
	2019	2018	Date embauche	Date sortie	Type de contrat (CDI, CDD, ...)	% temps de travail contractuel (A)			
Délégué Régional			24/08/2015		CDI	100%	1,00	80%	0,80
Assistante 1			17/01/2005		CDI	100%	1,00	20%	0,20
Assistante 2									
Assistante 3									
Assistante 4									
Chargé d'information									
Chargé de mission 1			01/04/2012		CDI	100%	1,00	100%	1,00
Chargé de mission 2			07/11/2018		CDI	100%	1,00	100%	1,00
Chargé de mission 3									
Chargé de mission 4									
Chargé de mission 5									
Chargé de mission 6									
Chargé de mission 7									
Chargé de mission 8									
Chargé de mission 9									
Chargé de mission 10									
Chargé de mission 11									
Chargé de mission 12									
Chargé de mission 13									
Chargé de mission 14									
Chargé de mission 15									
Autre									
<b>TOTAL Salaires</b>	<b>158 102</b>	<b>154 289</b>							
Variation provision C. Payés	1 653	212							
<b>TOTAL</b>	<b>159 755</b>	<b>154 500</b>							
							<b>Total intervenants en ETP</b>		<b>3,00</b>

(A) 100% pour un salarié titulaire d'un contrat à temps complet, 50% pour un salarié embauché à mi-temps, ...

(B) exprimé en année (ex : 1 pour un salarié à temps plein sur l'année entière ; 0,5 pour une embauche en milieu d'année). Calcul automatique à partir des

(C) A remplir uniquement pour : Délégué Régional, Chargés de Mission, Chargé d'Information, il s'agit du pourcentage du temps consacré au métier d'intervenant (100 % po



Comptes Annuels 2019



## Comptes annuels 2019

- Page 13/14 -

## COMPTÉ DE RÉSULTAT / PRODUITS

✓ prestations de services		2019	2018
détail par prestation avec indication précise des chantiers et des thèmes traités.			
Interventions initiées dans le cadre du réseau			
	rappel : montants 2018 (non détaillés)		
	<i>sous-total interventions initiées dans le cadre du réseau</i>	0	0
Interventions initiées localement	Orange l'évaluation et l'adaptation de la charge de travail	6 000	4 000
	EDF ESPACE DISCUSSION QVT	1 950	1 950
	France 3 espace de discussion QVT	3 900	975
	PREFECTURE Agir pour la QVT au sein des prefectures et du SGAC	17 550	6 825
	rappel : montants 2018 (non détaillés)		7 225
	<i>sous-total interventions initiées localement</i>	29 400	20 975
<b>total Interventions en entreprises (privées ou publiques)</b>		<b>29 400</b>	<b>20 975</b>
formations initiées dans le cadre du réseau			
	rappel : montants 2018 (non détaillés)		1 870
	<i>sous-total formations initiées dans le cadre du réseau</i>	0	1 870
Formations initiées localement	LABO MIX université de l'égalité et de la mixité 2019	2 179	
	EDF évènement santé sécurité à destination d'entreprise prestataires d'E	1 000	
	rappel : montants 2018 (non détaillés)		
	<i>sous-total formations initiées localement</i>	3 179	0
<b>total Formations, Conférences ou Séminaires</b>		<b>3 179</b>	<b>1 870</b>
Autres			
	rappel : montants 2018 (non détaillés)		
	<b>total Autres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>		<b>32 579</b>	<b>27 845</b>

Comptes Annuels 2019





## Comptes annuels 2019

- Page 14/14 -

## ✓ Subventions d'exploitation

détail des subventions par convention avec l'objet précis

	2019	2018	Ecart 2019/2018
Anact/convention annuelle	59 850	67 110	-7 260
Anact/animation du FACT			0
Anact/			0
Anact/			0
			0
			0
<i>sous-total ANACT</i>	<i>59 850</i>	<i>67 110</i>	<i>-7 260</i>
DIRECCTE/CPER/BOP 103	90 000	90 000	0
			0
			0
			0
DIRECCTE/hors CPER/BOPxxx/			0
Promotion Plan Régional de Santé au travail BOP 111 PRST3	3 000	9 460	-6 460
DIRECCTE BOP 111 TPE appui au dialogue dans les TPE	14 096	10 524	3 572
			0
			0
<i>sous-total DIRECCTE</i>	<i>107 096</i>	<i>109 984</i>	<i>-2 888</i>
Conseil Régional/CPER/			0
Collectivité Territoriale de Corse / soutien	60 000	60 000	0
			0
Conseil Régional/hors CPER/			0
			0
<i>sous-total Conseil Régional</i>	<i>60 000</i>	<i>60 000</i>	<i>0</i>
Anact/2018EDOM66D / prévenir les RPS et améliorer la QVT	7 920	6 480	1 440
Anact transformateur	4 000		4 000
ARS fonds FIR/QVT qualité des soins interfacée et service rendu	63 250	31 875	31 375
partenariat réseau 4 (intitulé à préciser)		23 659	-23 659
<i>sous-total partenariats du réseau Anact-Aract</i>	<i>75 170</i>	<i>62 014</i>	<i>13 156</i>
Agefiph/			0
Autres (à détailler ci dessous) :			0
PRAMCA / MCE dans l'emploi en TPE: approche par le dialogue	9 600	10 600	-1 000
			0
			0
			0
			0
			0
			0
			0
			0
<i>sous-total autres financeurs (dont partenariats)</i>	<i>84 770</i>	<i>72 614</i>	<i>12 156</i>
<b>TOTAL CREDITS NATIONAUX ET REGIONAUX</b>	<b>311 716</b>	<b>309 708</b>	<b>2 008</b>
FSE/DIRECCTE/			0
			0
			0
			0
<b>TOTAL CREDITS EUROPEENS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>311 716</b>	<b>309 708</b>	<b>2 008</b>

Comptes Annuels 2019



**ASSOCIATION ARACT CORSE**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019**

Aux Adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées à l'article R.612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

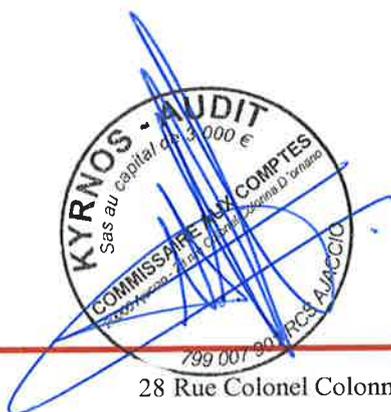
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention soumise aux dispositions de l'article L612-5 du Code de commerce.

Fait à AJACCIO, le 04 Juin 2020

Le Commissaire aux comptes

**ABBO ANDRE**



---

28 Rue Colonel Colonna d'Ornano 20 000 AJACCIO

Tél : 04 95 110 301 Fax : 04 95 110 315

N° Tva Intracom FR 67 799 007 901 Siret : 799 007 901 000 17